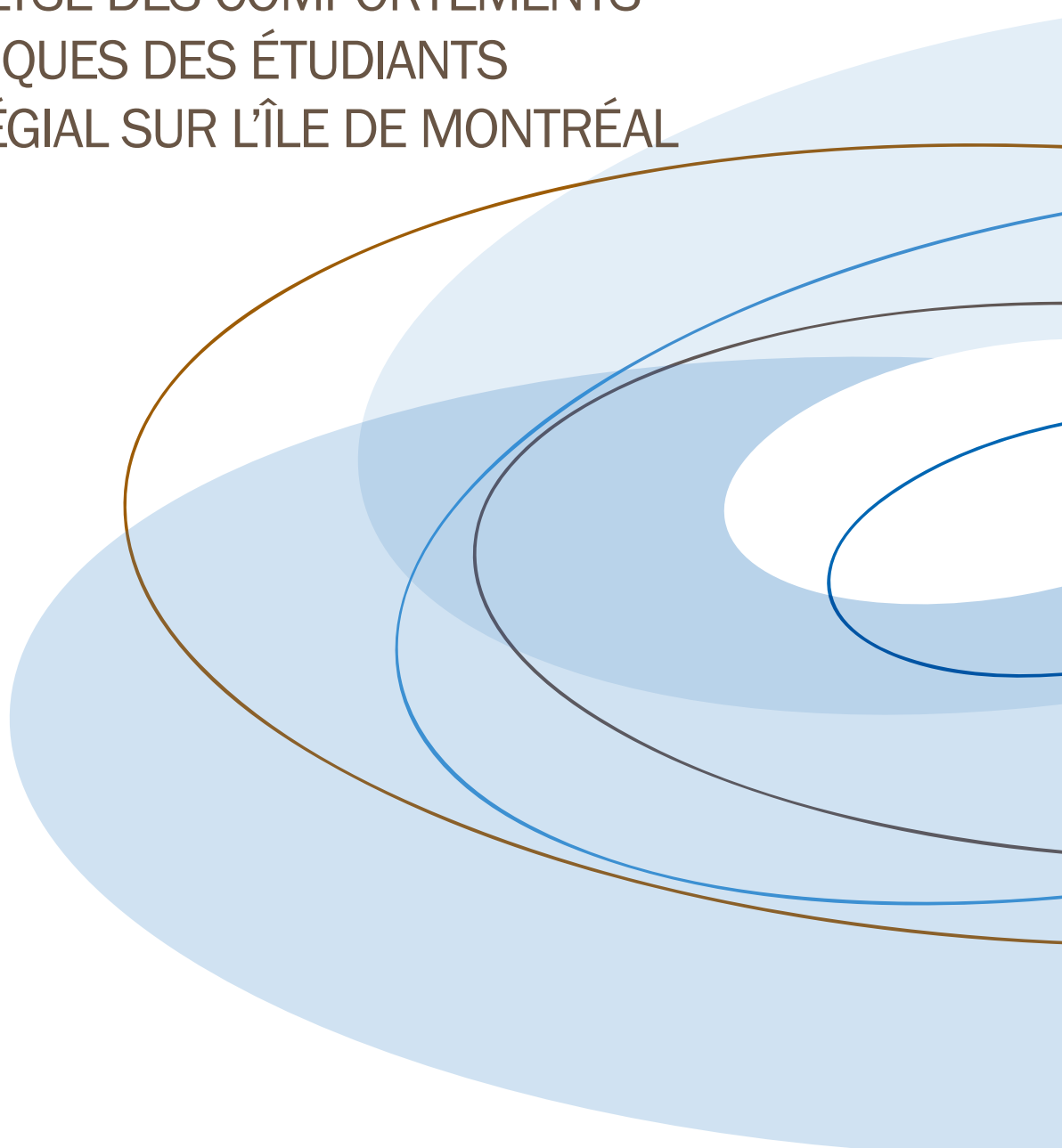


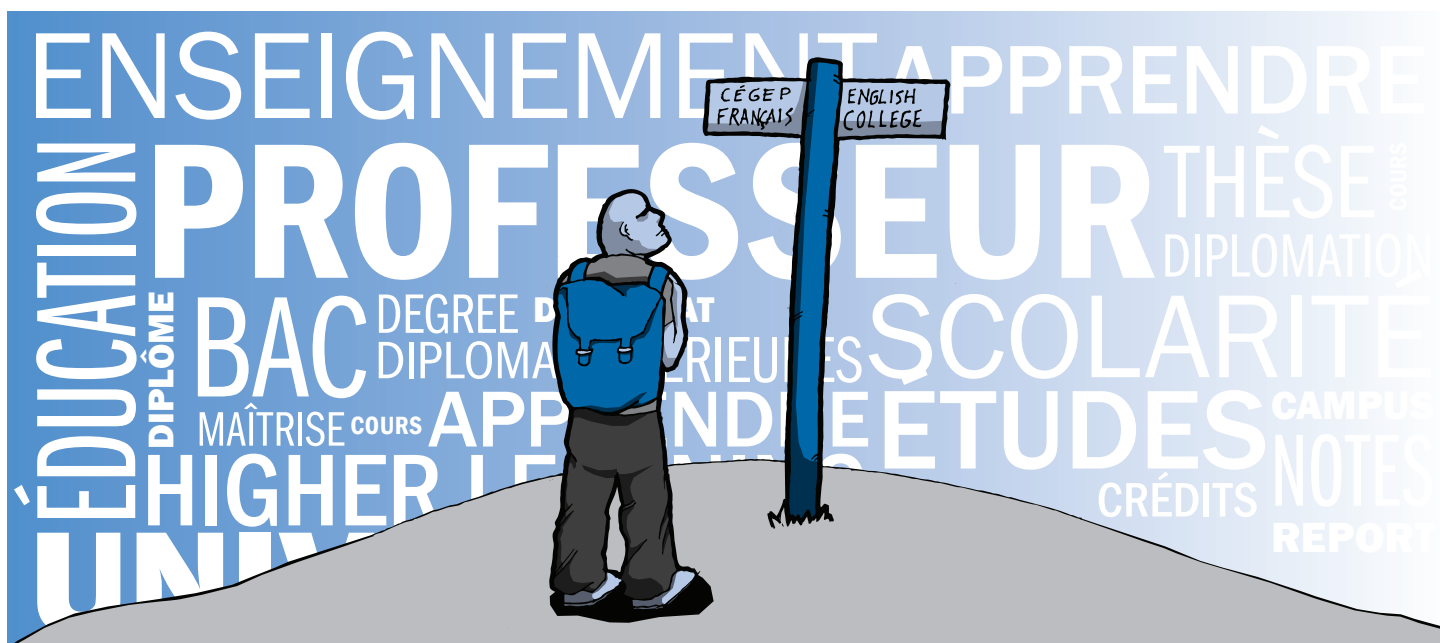
## Le choix anglicisant

# UNE ANALYSE DES COMPORTEMENTS LINGUISTIQUES DES ÉTUDIANTS DU COLLÉGIAL SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL



# Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Méthodologie et hypothèses.....	4
3. Échantillon.....	5
4. Résultats.....	6
4.1. Langue d'usage public.....	4
4.2. Langue d'usage privé.....	6
4.3. Langue de la consommation de biens culturels.....	8
5. Discussion et conclusion.....	14



## À propos des auteurs

**Patrick Sabourin** : Étudiant au doctorat en démographie, INRS – Centre Urbanisation, culture et société

**Mathieu Dupont** : Étudiant à la maîtrise en statistique, UQAM

**Alain Bélanger** : Professeur au programme de démographie, INRS – Centre Urbanisation, culture et société

# 1. Introduction

## Au Québec comme ailleurs dans le monde, l'éducation publique est un puissant facteur d'intégration.

À travers les enseignements reçus à l'école, les jeunes s'initient aux codes et à la culture de leur société. Dans le cas des jeunes immigrants, c'est également à travers leurs interactions avec les natifs qu'ils intégreront graduellement la culture d'accueil. Dans une région où existent une langue commune et une culture de convergence, l'école permet aux immigrants de toutes origines de s'intégrer à la société et de contribuer à un projet commun. C'est dans cet esprit d'intégration que les rédacteurs de la loi 101 ont rendu obligatoire la fréquentation de l'école française par les nouveaux arrivants et leurs enfants. Il s'agissait, à un moment où les immigrants se tournaient vers la langue et la culture anglaises, de favoriser une intégration à la culture majoritaire francophone. L'accès à l'école anglaise fut restreint de la maternelle au secondaire cinq, mais le libre choix fut maintenu aux niveaux collégial et universitaire. Une fois la scolarité de base complétée dans les institutions de langue française, croyait-on, les étudiants seraient parfaitement intégrés et s'orienteraient naturellement, sans contrainte, vers les institutions postsecondaires de langue française.

Force est de constater, alors que les premiers « enfants de la loi 101 » ont désormais complété leur scolarité<sup>1</sup>, que l'hypothèse d'une intégration à la culture majoritaire francophone dès le secondaire cinq était infondée. Même après 30 ans de législation linguistique, l'attrait des institutions postsecondaires de langue anglaise est demeuré particulièrement élevé. Au total, environ la moitié des allophones font chaque année le choix du cégep anglais<sup>2</sup>. Parmi les allophones qui ont fréquenté le réseau scolaire de langue française, 40 % passent du côté anglophone au niveau collégial. Les allophones scolarisés en anglais, quant à eux, passent tous, à quelques individus près, au cégep anglais.

Certains chercheurs ont mis de l'avant le caractère anglicisant des cégeps de langue anglaise en soulignant notamment leur effet significatif sur les transferts linguistiques<sup>3</sup> et sur la langue de travail<sup>4</sup>. Dans une étude publiée en 2009, le Conseil supérieur de la langue française (CSLF) concluait quant à lui que l'effet du cégep anglais sur les transferts linguistiques et la langue de travail était plutôt marginal chez les allophones<sup>5</sup>. Selon le CSLF, c'est l'origine ethnique qui jouerait un rôle prédominant dans la détermination des comportements linguistiques des allophones. Cette hypothèse paraît cependant discutable du fait que d'autres études ont démontré que la fréquentation obligatoire de l'école française entraîne par la suite un usage nettement accru du français comme langue de travail et comme langue principale à la maison parmi les allophones de toutes origines ethniques<sup>6</sup>.

Une étude récente a mis de l'avant la diversité des comportements linguistiques de la communauté immigrante dont la majorité des individus sont plurilingues<sup>7</sup>. Les comportements linguistiques des individus ne sauraient être caractérisés à l'aide d'un indicateur unique tel que la langue parlée à la maison ou la langue maternelle. Les comportements linguistiques, particulièrement ceux des allophones, varient selon le contexte social. Dans cette perspective, le choix des études postsecondaires en anglais n'implique pas forcément une préférence généralisée pour l'anglais.

Jusqu'à maintenant, aucune étude quantitative d'envergure n'a scruté les comportements linguistiques des étudiants du collégial dans l'ensemble de leurs interactions sociales et activités culturelles. Que signifie, du point de vue des comportements linguistiques, la fréquentation du réseau collégial de langue anglaise ? De langue française ? Quelles langues les étudiants des deux réseaux privilégient-ils dans leurs interactions sociales publiques (au travail comme employé, ou dans une boutique comme client), dans leur vie privée (langue parlée à la maison, langue parlée avec les amis) ou bien dans leurs choix de consommation culturelle (langue du cinéma, langue des médias) ? Comment se distinguent les étudiants du secteur collégial français de ceux du secteur collégial anglais ? Qu'en est-il des divers groupes linguistiques selon la langue maternelle ? À l'aide d'une analyse descriptive basée sur *l'Enquête sur les comportements linguistiques des étudiants du collégial*, nous avancerons quelques réponses à ces questions.

<sup>1</sup> Les premiers enfants affectés par la loi 101 ont maintenant plus de 30 ans.

<sup>2</sup> Office québécois de la langue française (2008). *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec 2002-2007*, mars 2008, p.88.

<sup>3</sup> Castonguay, C. (2009). *Les jeunes du libre choix*. L'aut' journal, no 284, novembre 2009.

<sup>4</sup> Maheu, R. (2010). *La langue d'enseignement... et après*. Note technique de l'Institut de recherche sur le français en Amérique, mars 2010B.

<sup>5</sup> Béland, P. (2009). *La fréquentation du cégep et l'usage des langues dans la vie privée et la vie publique*. Étude du Conseil supérieur de la langue française, novembre 2009.

<sup>6</sup> Béland, P. (2008). *Langue et immigration, langue de travail : éléments d'analyse*. Conseil supérieur de la langue française, juin 2008.

Castonguay, C. (2010). *La langue des études a un lien indéniable avec celle du travail*. L'aut'journal no 286, février 2010.

Castonguay, C. (2010). *L'avenir de la langue passe par les cégeps français*. L'aut'journal no 287, mars 2010.

<sup>7</sup> Pagé, M., Lamarre, P. (2010). *L'intégration linguistique des immigrants au Québec*. Étude de l'Institut de recherche en politiques publiques, no 3, février 2010.

## 2. Méthodologie et hypothèses

*L'Enquête sur les comportements linguistiques des étudiants du collégial (ECLEC)* est un projet de recherche original réalisé conjointement par l'Institut de recherche sur le français en Amérique (IRFA) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

La collecte des données de l'ECLEC s'est déroulée de mai 2009 à mai 2010. Plus de 3 200 étudiants provenant principalement de sept cégeps de l'Île de Montréal<sup>8</sup> ont répondu à un questionnaire comptant plus de 40 questions sur divers sujets touchant aux comportements linguistiques ainsi qu'au cheminement scolaire et professionnel. L'ECLEC vise à comprendre les comportements et les choix linguistiques des étudiants en les situant dans leur cheminement scolaire. En plus d'informations sur la langue des études secondaires, l'ECLEC contient des données sur les projets académiques ou professionnels des étudiants. Souhaitent-ils intégrer le marché du travail ou s'inscrire à l'université ? Où envisagent-ils de travailler ou d'étudier ? Pour une description détaillée de la méthodologie d'enquête, veuillez vous référer au document méthodologique disponible en ligne au [www.irfa.ca/ECLEC/methodologie](http://www.irfa.ca/ECLEC/methodologie).

Cette note de recherche, premier élément d'une série de documents portant sur l'ECLEC, présente une analyse descriptive des données touchant aux comportements linguistiques des étudiants au moment de leurs études collégiales. Nous nous attardons sur les données portant sur la langue maternelle, la langue d'usage à la maison, la langue d'usage public, la langue de travail, la langue parlée avec les amis et la langue du cinéma et de la télévision. Afin de bien cibler les préférences des étudiants, toutes les questions de nature linguistique prennent la forme « quelle langue utilisez-vous le plus souvent dans tel ou tel contexte ? ». Ainsi, on demandait aux étudiants quelle langue ils utilisaient le plus souvent au travail, ou bien la langue dans laquelle ils visionnaient le plus souvent des films. Sauf exception, l'ECLEC permettait les réponses multiples, c'est-à-dire qu'un étudiant pouvait déclarer plus d'une langue à une question. Dans cet article, ces réponses multiples ont été traitées de la manière suivante. Pour la langue maternelle<sup>9</sup>, les multiples ont été recodés afin de donner préséance à la langue non officielle. Ainsi, un étudiant ayant inscrit le français et une langue non officielle est considéré comme étant de langue maternelle non officielle. Cette simplification nous permet de mieux identifier les déplacements linguistiques des allophones vers le français ou l'anglais. Les étudiants ayant déclaré avoir à la fois le français et l'anglais comme langues maternelles ont été retirés de l'analyse<sup>10</sup>. Pour toutes les autres variables linguistiques, les réponses multiples ont été simplifiées en ne retenant au hasard qu'une seule des réponses indiquées.

Nous émettons l'hypothèse que la fréquentation du cégep anglais aura un certain impact anglicisant, mais que les comportements linguistiques demeureront diversifiés. Nous prédisons que les étudiants, particulièrement les allophones, auront des comportements linguistiques variés selon le contexte dans lequel ils se trouvent (en public, en privé, ou dans leur consommation de biens culturels). Ces hypothèses sont cohérentes avec la recherche récente, qui met de l'avant la diversité des comportements linguistiques, mais tiennent également compte des autres analyses qui lient la fréquentation du cégep anglais à l'adoption de l'anglais comme langue de travail et comme langue parlée à la maison.

<sup>8</sup> Plus de 80 % des places dans le réseau collégial anglophone sont concentrées sur l'Île de Montréal. L'échantillon comprend des étudiants des cégeps Dawson, Vanier et John Abbott ainsi que quelque quarante étudiants du Collège régional Champlain, campus de Lennoxville. Pour fin de comparaison, trois cégeps de langue française, situés près du centre-ville de Montréal ou accueillant une importante clientèle allophone ont été retenus : St-Laurent, Bois-de-Boulogne, Ahuntsic et Vieux-Montréal.

<sup>9</sup> La question de l'ECLEC pour identifier la langue maternelle diffère de celle utilisée par Statistique Canada dans le recensement. La question de Statistique Canada sur la langue maternelle, imposée par la formulation enchâssée dans la constitution canadienne, se lit comme suit : « Quelle est la langue que cette personne a apprise en premier lieu à la maison dans son enfance et qu'elle comprend encore ? Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise. » Une formulation plus simple, également utilisée dans d'autres enquêtes (tel l'*Immigration and Intergenerational Mobility in Metropolitan Los Angeles* réalisée aux États-Unis) a été retenue pour l'ECLEC. Elle se lit comme suit : « Quelle langue parliez-vous vous-même le plus souvent à la maison dans votre petite enfance ? ».

<sup>10</sup> Les réponses multiples anglais-français sont plutôt rares et constituent moins de 2 % de l'échantillon pour la langue maternelle. Quarante étudiants ont été ainsi retirés de l'analyse.

### 3. Échantillon

L'échantillon de l'ECLEC compte 1 736 étudiants du cégep français, dont 79 % sont de langue maternelle française, 2 % de langue maternelle anglaise et 19 % de langue maternelle non officielle (figure 1, à gauche).

L'échantillon du cégep anglais compte 1 494 étudiants, dont 16 % sont de langue maternelle française, 51 % de langue maternelle anglaise et 32 % de langue maternelle non officielle (figure 1, à droite).<sup>11</sup>

On remarque que la population des cégeps anglais est plus diversifiée, puisque chacun des groupes linguistiques y constitue une proportion considérable de l'ensemble. Ceci s'explique en partie par le fait que les anglophones fréquentent peu le cégep français. Les rares étudiants anglophones qui le fréquentent ont généralement été scolarisés à l'école secondaire française. Dans notre échantillon, aucun des anglophones ayant fréquenté l'école secondaire anglaise ne fréquentait le cégep français (sur plus de 600 individus). Le nombre d'individus de langue maternelle anglaise au cégep français étant limité, il faudra être prudent dans l'interprétation des données concernant leurs comportements linguistiques.

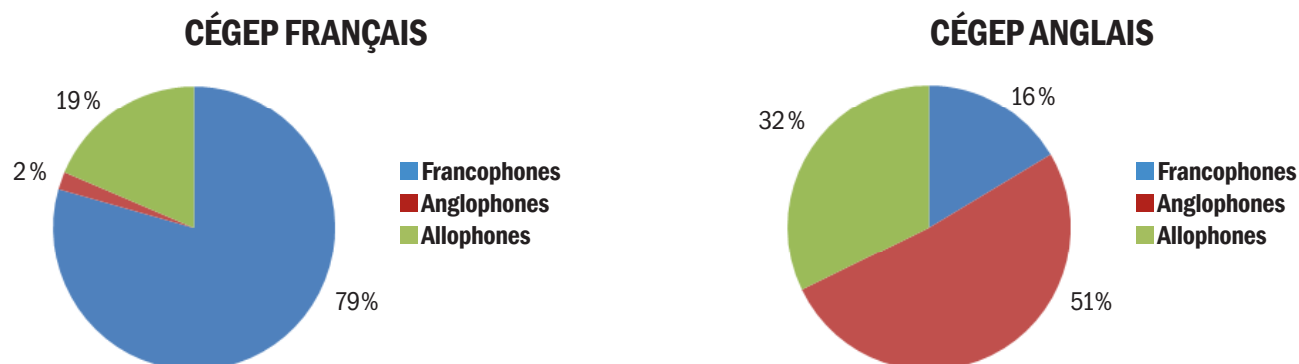


Figure 1 : Répartition des groupes linguistiques selon la langue d'enseignement du cégep

<sup>11</sup> Les étudiants répondaient au questionnaire de l'enquête en classe et sur une base volontaire. Seulement quelques étudiants ont refusé de participer à l'enquête.

## 4. Résultats

À l'aide des données recueillies lors de l'ECLEC, nous brosons un portrait des comportements linguistiques des étudiants dans divers contextes sociaux. Nous nous concentrerons sur l'utilisation du français dans les communications en public et en privé, ainsi que sur le français comme langue privilégiée dans la consommation de biens culturels.

### 4.1 Langue d'usage public

La langue d'usage public est la langue de communication usuelle entre individus dans des contextes qui ne sont ni familiaux ni amicaux. C'est la langue utilisée dans l'espace public, dans un commerce par exemple, ou la langue utilisée avec les collègues au travail. La langue d'usage public constitue en quelque sorte la langue commune, c'est-à-dire la langue que les individus de langues maternelles diverses utilisent pour communiquer les uns avec les autres. La figure 2 montre le pourcentage des étudiants qui utilisent le plus souvent le français lorsqu'ils s'adressent à un employé dans une boutique, selon le groupe de langue maternelle auquel ils appartiennent et la langue d'enseignement du cégep qu'ils fréquentent.

Alors que l'utilisation prédominante du français dans les commerces s'impose à plus de 95 % dans les pour les étudiants des cégeps français, elle ne dépasse guère les 45 % au pour ceux qui fréquentent le cégep anglais. Quatre-vingt-treize pourcent des allophones qui fréquentent le cégep français utilisent principalement le français lors de leurs achats, mais seulement 40 % de ceux qui fréquentent le cégep anglais le font, une différence de 53 points. Sans surprise, ce sont les francophones qui utilisent le plus le français dans les commerces, qu'ils soient du cégep français ou du cégep anglais. On note toutefois une différence de 33 points entre les francophones du cégep français et ceux du cégep anglais, ces derniers utilisant moins le français dans l'espace public que les premiers.

La langue privilégiée en tant que client n'est pas nécessairement celle qui sera le plus souvent utilisée au travail par les étudiants qui détiennent un emploi. Quelle est la langue habituelle de communication dans leur lieu de travail ? L'ECLEC a demandé aux étudiants qui détenaient un emploi de préciser la langue qu'ils utilisaient le plus souvent au travail. La figure 3 montre le pourcentage des étudiants qui utilisent le plus souvent le français au travail. On remarque que la tendance est très similaire à celle observée pour la langue utilisée en tant que client dans les commerces, même si le français semble un peu moins utilisé en tant qu'employé, surtout chez les étudiants du cégep français. Dans ce dernier cas, le français au travail accuse une baisse de six points chez les francophones et de douze points chez les anglophones et les allophones par rapport à leur utilisation prédominante du français en tant que client.

**Moins de la moitié des étudiants de cégep anglais utilisent principalement le français dans les commerces.**

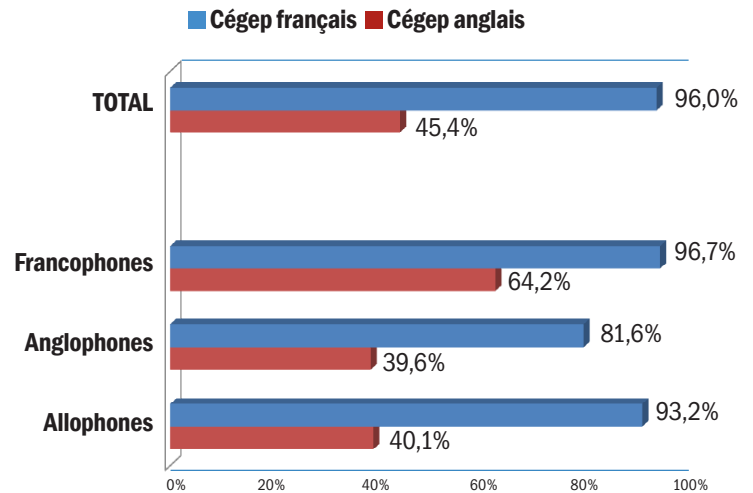


Figure 2 : Pourcentage des étudiants ayant déclaré utiliser le plus souvent le français pour s'adresser à un employé dans un commerce

**Les étudiants utilisent un peu moins le français au travail en tant qu'employés que dans les commerces en tant que clients.**

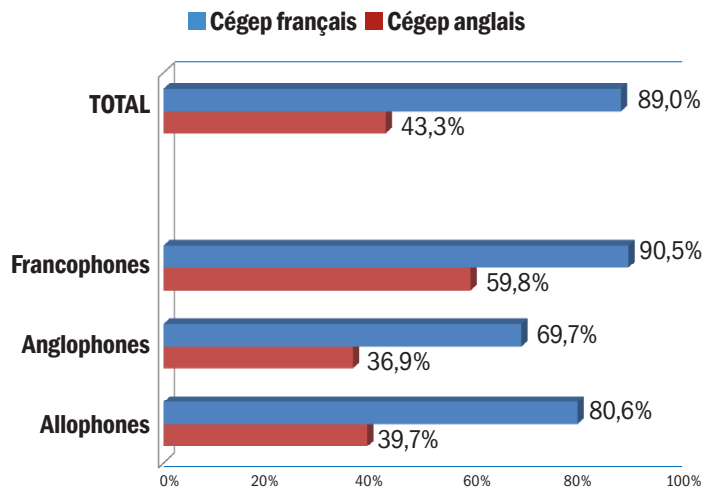


Figure 3 : Pourcentage des étudiants ayant déclaré utiliser le plus souvent le français au travail

En résumé, l'utilisation de l'anglais ou du français dans l'espace public apparaît intimement liée à la langue des études collégiales, peu importe le groupe linguistique. La fréquentation du cégep anglais est corrélée à une utilisation significativement plus faible du français dans l'espace public. L'utilisation des langues dans l'intimité du foyer et avec les amis suit-elle la même tendance que dans l'espace public ?

## 4.2 Langue d'usage privé

La langue d'usage privé est la langue qui est employée en dehors de toute contrainte sociale ou légale. C'est essentiellement la langue parlée dans l'intimité du foyer et avec les amis.

La figure 4 montre que la grande majorité des francophones utilisent principalement le français à la maison, qu'ils soient étudiants au cégep français ou anglais, même si les francophones du cégep anglais l'utilisent dans une proportion nettement plus faible (différence de 26 points). La tendance est inversée chez les anglophones : alors que la quasi-totalité des anglophones du cégep anglais parlent principalement l'anglais à la maison, un peu plus de 45 % des anglophones qui fréquentent un cégep français parlent surtout le français à la maison, mais cela concerne très peu de personnes.

On note que chez les allophones, l'utilisation principale du français à la maison est peu répandue, même chez ceux qui fréquentent le cégep français où elle n'atteint que 35 %. Quelle langue utilisent les allophones qui ne parlent pas le français à la maison ? L'anglais ou une langue non officielle ? La figure 5 montre que la langue parlée à la maison est corrélée à la langue des études collégiales. Une majorité des cégépiens allophones ne parlent pas une langue officielle à la maison, peu importe qu'ils fréquentent un cégep français ou anglais. Néanmoins, on remarque que la persistance linguistique, soit le fait de conserver sa langue d'origine est plus grande pour les étudiants allophones fréquentant le cégep français que pour les autres. Si la langue parlée à la maison par un étudiant allophone est une langue officielle, elle est le plus souvent celle du cégep. Une très faible proportion des cégépiens allophones qui fréquentent le cégep français utilisent l'anglais à la maison, et vice et versa.

**Mis à part les francophones, moins de 5% des étudiants du cégep anglais utilisent le français à la maison.**

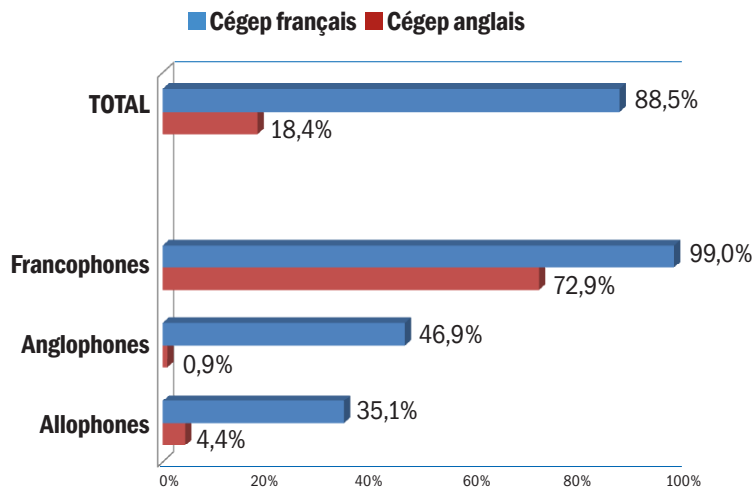


Figure 4 : Pourcentage des étudiants ayant déclaré utiliser le plus souvent le français à la maison

## La langue parlée à la maison est corrélée à la langue des études collégiales.

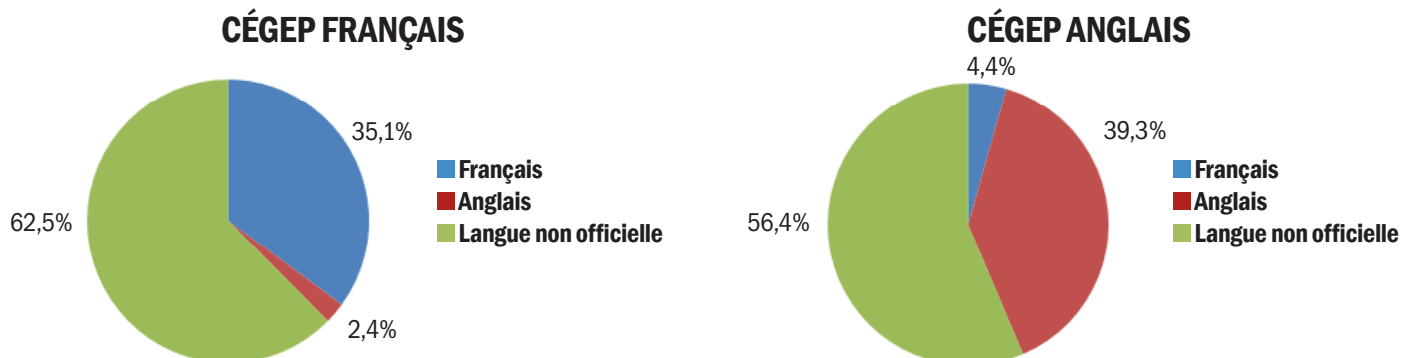


Figure 5 : Répartition des allophones selon la langue le plus souvent parlée à la maison

## L'utilisation du français ou de l'anglais dans les communications privées est fortement corrélée avec la langue d'enseignement du cégep, particulièrement dans le cas de la langue parlée avec les amis.

La langue parlée le plus souvent à la maison est souvent liée à la langue maternelle. Ceci s'explique en partie par le fait que la plupart des étudiants habitent encore chez leurs parents avec qui la communication se fait généralement dans la langue maternelle. La langue parlée avec les amis, par contre, permet de mieux cerner les affinités linguistiques des étudiants et reflète davantage les choix qu'ils ont effectués au cours de leur vie.

La figure 6 ci-dessous montre que le français est plus utilisé avec les amis qu'à la maison, sauf pour les francophones, surtout s'ils fréquentent un cégep anglais. Les francophones du cégep anglais sont nettement moins nombreux à parler le plus souvent français avec leurs amis (51,7 %) qu'à la maison (72,9 %). Chez les anglophones et les allophones du cégep anglais, la très grande majorité fréquentent des cercles d'amis de langue anglaise. Le contraire est vrai au cégep français, où une majorité d'étudiants parlent le français avec leurs amis, peu importe leur langue maternelle. Selon notre enquête (données non présentées), les langues non-officielles sont peu utilisées avec les amis (moins de 10 % des cas, peu importe la langue d'enseignement du cégep), signe que le français ou l'anglais s'impose comme langue commune entre les jeunes de langues maternelles diverses.

En somme, tout comme dans le cas de la langue d'usage public, on voit que l'utilisation du français ou de l'anglais dans les communications privées est fortement corrélée avec la langue d'enseignement du cégep, particulièrement dans le cas de la langue parlée avec les amis.

**85 % des allophones du cégep français fréquentent des amis francophones contre seulement 15 % chez ceux du cégep anglais**

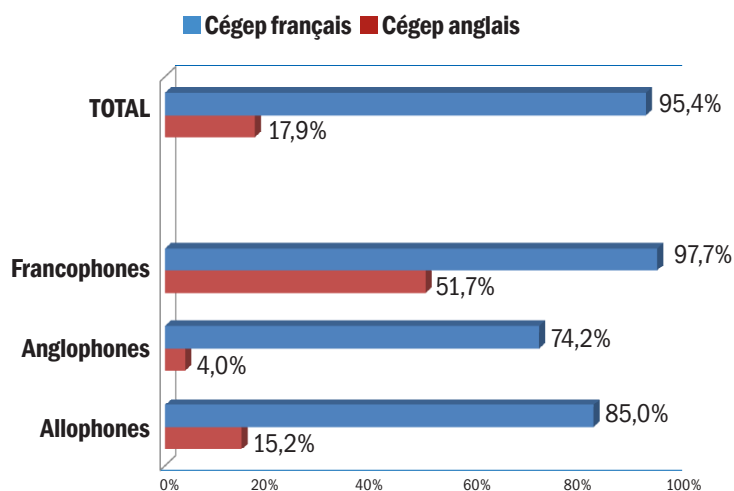


Figure 6 : Pourcentage des étudiants ayant déclaré utiliser le plus souvent le français avec leurs amis



### 4.3 Langue de la consommation de biens culturels

L'ECLEC a recueilli des informations sur la langue dans laquelle les étudiants consommaient des biens culturels : lecture (livres et quotidiens), cinéma, télévision. Nous nous concentrerons ici sur la langue dans laquelle les cégépiens visionnent le plus souvent des films ainsi que sur le nombre d'heures d'écoute de télévision dans chacune des deux langues officielles du Canada.

La figure 7 montre que le français peine à faire sa place comme langue du cinéma. Chez les anglophones en général et les allophones au cégep anglais, moins de 3 % des étudiants déclarent regarder des films le plus souvent dans la langue de Molière. Même s'ils fréquentent le cégep français, seulement les deux tiers des francophones et moins de la moitié des allophones regardent le plus souvent des films en français. Le français comme langue privilégiée du cinéma est pratiquement inexistant au cégep anglais, sauf pour les francophones pour qui la proportion atteint près de 13 %. Cette situation est en partie explicable par l'hégémonie exercée par l'industrie américaine du cinéma.

Le pourcentage des heures consacrées à l'écoute de la télévision en français est une mesure plus fine de la consommation culturelle des étudiants. Plutôt que de mesurer la langue « préférée », c'est la part allouée à la télévision de langue française qui est évaluée<sup>12</sup>. La figure 8 montre que la situation au cégep français en ce qui a trait à la télévision est très similaire à la situation observée pour le cinéma. Au cégep anglais, dans l'ensemble, moins de 20 % du temps d'écoute est dédié à des émissions en français. Les francophones sont ceux qui écoutent le plus de télévision de langue française (34 %), suivi des allophones (22 %) et des anglophones (13 %). Au cégep anglais, mais aussi dans une moindre mesure au cégep français, la langue française peine à s'imposer comme langue de la consommation de biens culturels, même en ce qui concerne la télévision, alors que l'offre de services en français est importante et originale.

<sup>12</sup> Seulement les heures d'écoute de télévision en français ou en anglais sont prises en compte.

**Moins de 5% des étudiants du cégep anglais préfèrent écouter des films en français. Au cégep français, ils sont un peu plus de 60%.**

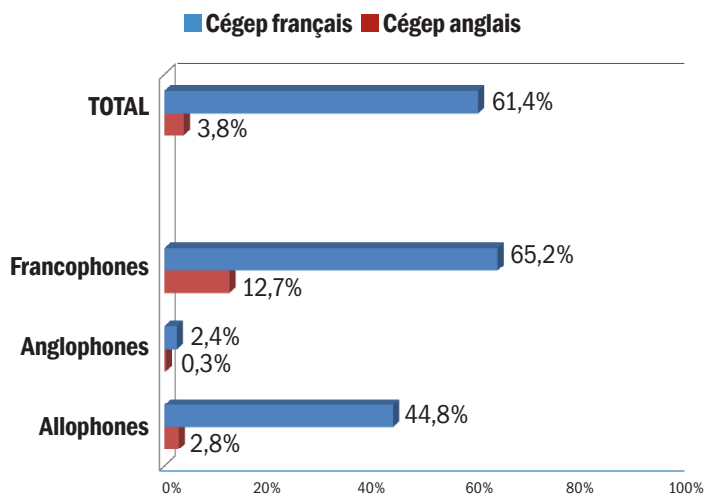


Figure 7 : Pourcentage des étudiants ayant déclaré regarder des films le plus souvent en français

**Au cégep anglais, environ 20 % du temps d'écoute de télévision est consacré aux émissions de langue française, contre 64 % au cégep français.**

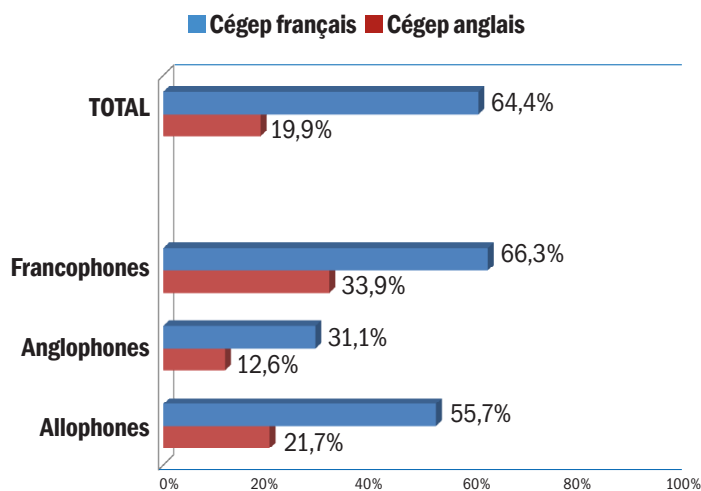


Figure 8 : Pourcentage des heures d'écoute de télévision allouées aux émissions de langue française

## 5. Discussion et conclusion

La diversité linguistique, en contexte collégial anglophone, favorise l'utilisation de l'anglais dans toutes les sphères de la vie quotidienne.

Cette première analyse descriptive d'une partie des résultats de l'ECLEC révèle que la fréquentation du cégep anglais est fortement corrélée avec l'utilisation prédominante de l'anglais dans l'ensemble des situations quotidiennes.

Même pour la langue d'usage public, que l'on croirait déterminée par la conjoncture québécoise où le français est à la fois langue officielle et langue de la majorité, le pourcentage d'allophones et d'anglophones utilisant le plus souvent le français dans les commerces en tant que client ou au travail en tant qu'employé ne dépasse pas les 40 % chez les étudiants qui fréquentent un cégep anglais alors qu'elle dépasse les 80 % pour les deux groupes s'ils fréquentent un cégep français.

L'usage du français est encore moins fréquent dans la sphère privée des étudiants du collégial anglophone. Même si de nombreux allophones continuent souvent de parler une langue non officielle à la maison, la langue privilégiée dans leurs cercles d'amis est essentiellement l'anglais. Les francophones qui fréquentent un cégep anglais maintiennent une certaine persistance linguistique à la maison et avec les amis, mais l'anglais demeure très présent. La socialisation des jeunes d'aujourd'hui franchit une étape importante à l'âge des études collégiales: les étudiants tissent leurs premiers réseaux de contacts, obtiennent leurs premiers emplois sérieux, forment des couples. Les données de l'ECLEC indiquent que l'anglais occupe une place importante dans les espaces de socialisation des étudiants du cégep anglais.

C'est toutefois dans le domaine de la consommation culturelle que le français est le moins présent. Même chez les étudiants qui fréquentent un cégep français, l'anglais s'impose comme langue du cinéma et de la télévision dans environ le tiers des cas. Parmi les étudiants des cégeps anglais, le français est virtuellement absent de la consommation des biens culturels. Les jeunes d'aujourd'hui, plus familiers avec l'anglais, sont peut-être plus enclins à visionner des films dans leur version originale. Puisque les films en anglais représentent une part substantielle du marché cinématographique, il n'est pas surprenant que les étudiants regardent la plupart du temps des films en anglais. Néanmoins, les données sur l'écoute de la télévision de langue française montre que l'anglais est très présent dans les habitudes des étudiants du cégep français et carrément dominant dans le cas des étudiants du cégep anglais.

Certains chercheurs ont souligné à juste titre que les comportements linguistiques des étudiants, particulièrement ceux des immigrants, sont complexes et diversifiés. On a beaucoup mis l'accent sur la diversité linguistique, particulièrement chez les jeunes, tout en soulignant que la connaissance de l'anglais, résultante naturelle de « l'ouverture sur le monde », ne portait pas nécessairement préjudice au français comme langue commune et comme langue préférée des immigrants. Notre analyse montre par contre que la fréquentation du cégep anglais, dont la composition linguistique est très diversifiée, est largement associée à l'usage prédominant de l'anglais. Les résultats de cette première enquête sur les usages linguistiques des cégépiens montrent que la diversité linguistique, en contexte collégial anglophone, favorise l'utilisation de l'anglais dans toutes les sphères de la vie quotidienne.

Pagé et Lamarre affirment dans leur article de 2010<sup>13</sup> :

« L'attirance pour le français passe par le développement d'un sentiment d'appartenance à la « communauté » francophone. Ce sentiment d'appartenance se nourrit ainsi de liens sociaux établis au sein de réseaux francophones, grâce à des relations commerciales, de travail ou d'affaires, grâce à la participation à la vie de quartier, à des manifestations culturelles, à des activités de certaines associations ou à la vie politique à différents paliers, et grâce à la fréquentation de lieux de culte, par exemple. Pour toute personne – c'est donc le cas pour les immigrants et pour les Québécois anglophones –, le sentiment d'appartenance à la société se développe souvent beaucoup plus par la multiplicité des liens avec divers groupes sociaux précis que par le fait de se sentir inclus dans une collectivité nationale. »

À la lumière des données analysées dans le présent article, on imagine mal comment les étudiants du cégep anglais – particulièrement les anglophones et les allophones – pourraient cultiver une « attirance » pour le français et un sentiment d'appartenance à la « communauté » francophone en étant si peu en contact avec les réseaux francophones.

Cette analyse comprend certaines limites dont il est nécessaire de faire état. Tout d'abord, on ne peut déterminer à l'aide d'une simple analyse descriptive si la fréquentation d'un cégep est la cause ou la conséquence de l'adoption des comportements linguistiques observés par l'ECLEC. Il est probable que les étudiants déjà anglicisés optent naturellement pour le cégep anglais. En somme, la fréquentation du cégep anglais apparaît soit carrément anglicisante, c'est-à-dire qu'elle favorise le transfert de comportements linguistiques du français vers l'anglais, ou bien elle vient simplement cristalliser l'anglicisation déjà amorcée. De futures analyses aborderont ces questions à l'aide d'analyses multivariées afin d'établir le rôle des différentes variables sociodémographiques dans les choix linguistiques. Par exemple, quel rôle joue la scolarisation au sein de l'école secondaire dans les choix linguistiques au collégial ? Les allophones qui passent du secondaire français au cégep anglais sont-ils déjà « francisés » ? Qu'en est-il de l'effet du pays de naissance de l'étudiant et de ses parents ?

Cette étude ne contient malheureusement pas de données sur le campus St-Lambert-Longueuil du Collège régional Champlain<sup>14</sup>, dont plus du tiers des étudiants sont francophones. Il aurait été particulièrement intéressant d'observer les comportements linguistiques des étudiants dans un collège où les francophones sont plus nombreux, de surcroît sur la rive sud où le français est plus présent que sur l'Île de Montréal.

Il serait également pertinent de connaître les raisons qui ont motivé les étudiants dans le choix du cégep qu'ils fréquentent au moment de l'ECLEC. Dans quelle mesure la langue d'enseignement de l'institution présente-t-elle un attrait pour les élèves ? Qu'ont l'intention de faire les étudiants après le cégep ? Où comptent-ils travailler ? Dans quelle université souhaitent-ils étudier ? Un rapport examinant ces questions sera déposé prochainement à la Centrale des syndicats du Québec, partenaire dans cette étude, et sera rendu public au cours du mois d'octobre 2010.

<sup>13</sup> Pagé et Lamarre, op. cit.

<sup>14</sup> Le Collège régional Champlain – Campus St-Lambert-Longueuil est le seul cégep anglophone de la région de Montréal à avoir refusé de participer à notre enquête.



*Institut de recherche  
sur le français en Amérique*

C.P. 1014, succ. Desjardins  
Montréal (Québec) H5B 1C1

Tél.: 514 358-6085  
[info@irfa.ca](mailto:info@irfa.ca)

[www.irfa.ca](http://www.irfa.ca)